

Ministère
de l'Intérieur.

Direction
des
Beaux-Arts.

1 Bureau.

Académie Royale
de France à Rome.

Approbation du
Bordereau des recettes
et dépenses du 1^{er} Juin
au 31 Aout 1844.

Paris, le 24

juin

404

1844

Monsieur le Directeur, j'ai
reçu, joint à la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'écrire le 27^{bre} dernier,
le bordereau récapitulatif des recettes et
dépenses de l'Académie Royale de
France à Rome, depuis le 1^{er} Juin
jusqu'au 31 Aout 1844.

Ce bordereau, présentant un
excédant de dépenses de 2624^{fr} 71^{cs}, a
été vérifié et reconnu exact. Je l'ai
en conséquence revêtu de mon approbation.

C'est d'après les observations du
Payeur Central du Trésor Public, que je
vous ai renvoyé par ma lettre du 18 Aout
dernier, les Etats émargés par M. Renaud
de Wilbach, pour son fils.

Les Etats des 3 premiers mois de
1844 ont été, en effet, également émargés par
le P^{er} des pensionnaires; mais cette
irrégularité avait échappé à l'examen de la
Comptabilité générale des Finances qui

282

M. le Directeur de l'Académie de France à
Rome.

n'en a pas fait le renvoi.

Quant à l'indemnité de 600^{fr}.
que M. Renaud de Wilbach fils a touchée
à Paris, avant son départ, sur une ordonnance
délivrée par moi à son profit, j'ignore de
quelle manière le paiement a été fait par
le Trésor.

Je vous engage de nouveau, Monsieur
le Directeur, afin de prévenir de nouvelles
observations de la part du Trésor, à continuer
de faire émarger les Etats de traitement des
pensionnaires de l'Académie, par le Jeune
Renaud de Wilbach.

Je vous ferai remarquer que le
traitement de M^r Maffé, ancien compositeur,
pour les Mois de Janvier et Février 1825, ne
figure pas dans les bordereaux que vous m'avez
adressés. Je vous prie de me faire connaître la
cause de cette omission.

Agnez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

(D'Arles)